



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 28685

Texte de la question

Mme Pascale Boistard alerte M. le ministre de l'intérieur sur les nuisances subies par les riverains de la maison d'arrêt d'Amiens. En dépit de la mise en place d'un plan d'action en 2010 et de l'installation d'une zone de sécurité prioritaire englobant la maison d'arrêt en septembre 2012, les intrusions et chutes d'objets dans les propriétés situées aux abords du bâtiment public continuent. Celles-ci sont motivées par l'envoi illégal de paquets dans la cour de la maison d'arrêt à destination des détenus. Outre la gêne, voire les dégâts, occasionnés, cette situation accroît le sentiment d'insécurité et amène les habitants à mettre en place, à leurs seuls frais, des mesures de protection autour de leurs maisons et jardins. Il est profondément anormal d'obliger nos concitoyens à se substituer à l'État et à assumer les frais conséquents engendrés par le rehaussement des toits et clôtures. Elle lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement afin d'assurer la sécurité et la tranquillité des riverains des maisons d'arrêt comme celle d'Amiens.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Boistard](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28685

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5725

Question retirée le : 30 septembre 2014 (Fin de mandat)